

SOCIAL

Des salariés à armes égales avec le grand capital.

Face à la menace de fermeture de la raffinerie de Berre-l'Étang, les syndicats de l'entreprise ont fait appel aux services d'un avocat d'affaires. Pragmatiques,



M

AÎTRE JEAN-MARIE VALENTIN n'est pas un habitué des réunions de comité d'entreprise et des piquets de grève. Avocat d'affaires au cabinet parisien Sekri Valentin Zerrouk, il fréquente plutôt les conseils d'administration des grands groupes et des fonds d'investissement. C'est précisément pour cette raison que les syndicalistes de la raffinerie de Berre-l'Étang (Bouches-du-Rhône) ont fait appel à lui. Le 27 septembre, la direction américaine du groupe LyondellBasell a annoncé la fermeture de la raffinerie, faute d'avoir trouvé un repreneur.

370 emplois sont en jeu. L'usine fait partie d'un site pétrochimique appartenant également au groupe américain. Or, selon une étude réalisée il y a un an par un cabinet de conseil, sans la raffinerie, c'est tout le site qui est menacé, soit 1250 emplois directs et presque autant d'indirects. Les salariés veulent donc convaincre la compagnie de trouver un repreneur pour l'ensemble du complexe. Sans réponse de la direction, ils ont voté la grève.

ANCIEN DE WILLKIE FARR & GALLAGHER ET GIDE LOYRETTE NOUËL, Jean-Marie Valentin, 37 ans, est un spécialiste des « fusac », entendez fusions-acquisitions. Il intervient sur des opérations qui peuvent atteindre plusieurs centaines de millions d'euros et défend les intérêts des financiers, des actionnaires et des grands patrons. « *Un avocat d'affaires qui va parler à un actionnaire n'a pas le même poids qu'un avocat de droit social. Avec lui, on est à égalité; il comprend le discours, la motivation et la vision de la direction* », insiste Fabien Astier, secrétaire (CGT) du CE. « *Les enjeux dépassent nos compétences, l'avoïr à nos côtés nous rassure* », ajoute-t-il. M^e Valentin ne parle pas délit d'entrave ni plan social. Il connaît le langage des patrons: il parle bénéfices, économies, stratégie industrielle, accord gagnant-gagnant: « *Il s'agit de négocier avec l'esprit de la culture "fusac": chacun a des intérêts légitimes propres, mais in fine, on arrive à un accord consensuel.* » Qu'il assiste un groupe financier ou un comité d'entreprise, ses honoraires sont élevés: de 300 à 400 euros de l'heure. « *Entre les fonds du CE, les subventions et l'aide éventuelle des collectivités locales, nous pouvons le payer* », assure Fabien Astier. Les salariés de la raffinerie comptent sur lui pour soutenir leurs propositions auprès du groupe, basé à Houston, et trouver un accord. Et pourquoi pas finir à la table du traditionnel dîner qui clôt toute affaire dans le milieu de la finance. « *Je me demande toujours pourquoi les représentants des salariés ne sont pas conviés, s'interroge M^e Valentin. A l'avenir, il faudrait qu'ils soient présents.* » ■ Louise Couvelaire